

Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

En ce début d'automne, les travaux de voirie sont commencés. Le chemin des grands prés ainsi que le chemin des perles sont financés par l'intercommunalité. La rue de la Grenaiterie et du Commandant Guilbaud sont au compte de la voirie communale. Viendront par la suite la 2^{ème} tranche de l'aménagement du parc de la mairie côté salle des fêtes avec la création de parkings ainsi qu'une 3^{ème} tranche de l'autre côté avec la reprise du pluvial.

La bibliothèque est déplacée dans l'ancienne école privée, avec deux bureaux sociaux et une salle de réunion. Ces travaux sont subventionnés à 40% par des fonds de concours et de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux.

Pour la sécurité de nos enfants qui prennent le car, un sentier pédestre entre l'Île et Renfray sur l'accotement de la D10 est programmé pour le mois de novembre. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Sotramat.

La livraison de la salle de convivialité du stade Marcel Pineau est prévue pour fin juin 2017.

Les travaux d'assainissement (TAE) rue Jean Moulin débuteront en fin d'année.

Le cabinet d'architecte Thibaud Pochon finalise les plans de la maison médicale place Saint Exupéry. Les travaux sont financés par l'intercommunalité, les abords paysagés ainsi que les parkings sont à la charge de la commune.

Pour le stationnement en sécurité de l'école Les Hirondelles de Chevrette, le jardin de Mr Paul Blanchard est acquis. Les personnes intéressées par de la terre végétale doivent s'adresser à la Mairie.

Le dernier terrain de la zone artisanale a été acheté par la SCI St Michel.

Malgré la restriction des subventions de l'Etat, la commune continue son investissement raisonnable.

Le Maire

**Elections 2017**

Pour participer aux élections, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans (venir en mairie pour vérifier tout de même). Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription...), vous devez prendre l'initiative de la demande en vous rendant aux services administratifs, muni de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

Salle omnisports

Si une association souhaite utiliser la salle omnisports en dehors de ses horaires habituels d'activité ou de fonctionnement, ou si un particulier souhaite la réserver, c'est possible dans l'hypothèse où la salle est libre. En ce cas, il faudra venir récupérer le badge qui ouvre la salle omnisports 24h/24h à la mairie.

Sinon, l'utilisation est contrainte par les règles habituelles (7h00 / 23h30)

Samedi 10 décembre : N'oubliez pas le rendez-vous à la salle de sports dès 13h00 pour les animations de Noël.

CONSEIL MUNICIPAL

En préambule du Conseil Municipal du 28 septembre 2016, deux employées de la poste sont intervenues dans le cadre du maintien de l'agence postale de Nalliers dû à un décroissement de l'activité. Après débats et statistiques, 3 solutions s'offrent à la municipalité :

- Maintenir l'agence postale actuelle en réduisant le nombre d'heures d'ouverture hebdomadaire de 18.50h à 12h.
- Mutualiser l'agence postale avec un service municipal (ex : la bibliothèque)
- Mutualiser l'agence postale avec un commerçant.

Vous trouverez sur le site Internet de la commune le diaporama réalisé par ces deux intervenantes. Le Conseil Municipal est donc amené à réfléchir à l'une des trois propositions ci-dessus.

Intercommunalité : la commune de Nalliers sera représentée par 3 élus au futur conseil communautaire qui sera composé de 72 membres.

Achat de terrain : en vue de la réalisation d'un parking à proximité de l'école, la commune fait l'acquisition d'un terrain route de St Aubin à Chevrette.

SERVICE CIVIQUE : Charline succède à Camila.

Voici les missions qui lui seront confiées sur le territoire de la commune :

- Repérer et aller vers les personnes fragilisées et isolées de tous âges.
- Aller vers et accompagner les personnes fragilisées pour favoriser leur vie sociale
- Les accompagner dans leurs démarches administratives.
- Le cas échéant, les accompagner avec le minibus de la commune vers des lieux de vie comme les commerces ou les services, vers les associations et leurs activités et permettre des rencontres avec d'autres personnes, leur donner accès à des outils multimédias, etc.
- Gestion des colis dans le cadre des distributions de la banque alimentaire.
- Charline est joignable les mardis, mercredis et samedis à la Mairie, de 9h à 18h au N° suivant : **06.33.47.98.73**

Charline Madeux

a accepté de consacrer 8 mois de ses 20 ans à l'accomplissement d'une mission de service civique. Merci de lui réserver le meilleur accueil.



Pompiers :

Nous nous faisons régulièrement l'écho des préoccupations des volontaires qui œuvrent pour la sécurité de tous. N'hésitez pas à les rejoindre en contactant l'adjutant Yann Dubs dont les coordonnées s'affichent ci-dessous.

VOTRE CASERNE S'ESSOUFFLE

AUJOURD'HUI NOUS SOMMES LA

DEMAIN QUI LE SERA?

VOUS VOULEZ SOUTENIR VOTRE SERVICE DE PROXIMITÉ? DEVENEZ SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS: CONTACTEZ LE CHEF DE CENTRE DE SECOURS DE NALLIERS

L'ADJUTANT DUBS YAN: 06.89.53.63.89

06.89.53.63.89

Collecte des textiles :

Le Sycodem nous informe que le collecteur d'une partie du parc des conteneurs à textiles (Next Textiles) vient d'annoncer sa mise en liquidation. Le vidage de ces conteneurs est donc suspendu. Une information est en ligne sur le site web du Sycodem (<http://www.sycodem.fr/actualites/405-probleme-de-collecte-des-textiles.html>)

invitant les usagers à déposer leurs sacs de textiles dans une autre borne à proximité (liste communiquée en fin d'article), à la déchèterie ou à la Communauté Emmaüs à Saint-Michel-le-Cloucq. Sophie MÉTAY Directrice du Service Prévention des déchets et Communication

VOIRIE

D'importants travaux de voirie viennent de se terminer alors que d'autres sont en cours. Ceux de la salle des fêtes permettront un accès amélioré et un stationnement facilité. Nous recommandons à chaque administré ou utilisateur du foyer rural, de passer pendant que durent les travaux, par le côté où se situe les services administratifs.

L'ensemble de ces travaux d'un montant de 251 760 € sont réalisés par Eiffage.

LA REDEVANCE INCITATIVE : A SUIVRE...

L'enquête menée sur les 44 communes du territoire du Sycodem a permis de recueillir les données des foyers, des entreprises et des services publics, de les renseigner sur la mise en œuvre de la redevance à partir du 1er janvier 2018, de leur remettre les équipements de collecte nécessaires (bac d'ordures ménagères pucé, carte d'accès en déchèterie et en apport volontaire) et de pucer les bacs jaunes à des fins statistiques.

Pour rappel, la redevance incitative est un nouveau mode de financement du service de collecte, qui prend réellement en compte la consommation de ce service par l'utilisateur. La facture se composera d'un abonnement couvrant les charges fixes. Et d'une part variable liée à la consommation du service au-delà de l'abonnement.

LES CHANGEMENTS EN 2017

2017 est une année d'observation. Celle-ci permettra de vous transmettre, **au 2nd semestre, une grille tarifaire la plus ajustée au comportement de la population.** Une facture à blanc vous sera envoyée durant l'année à titre informatif. Vous n'aurez pas à la régler : vous recevrez votre Redevance ou Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères comme habituellement. La Redevance Incitative remplacera définitivement la Redevance et la Taxe au 1er janvier 2018.

En 2017, suivant votre secteur d'habitation :

- **Les levées de vos bacs seront comptabilisées.** Veillez à présenter votre bac plein sur la voie publique, et à le retirer dans votre propriété après son vidage, de façon à éviter les dépôts extérieurs. Les anciens bacs d'ordures ménagères qui n'auraient pas été remplacés ne seront plus collectés.
- **Les dépôts dans les conteneurs enterrés de Fontenay-le-Comte seront comptabilisés** (lorsque le contrôle d'accès équipera ces conteneurs). Le Sycodem informera de la mise en service effective du matériel.
- **Les entrées en déchèterie seront comptabilisées.** Pensez à vous munir de votre carte d'accès.

IMPORTANT : les anciens bacs d'ordures ménagères ne seront plus vidés à partir de 2017. Si vous avez reçu un nouveau bac pucé, nous vous demandons de ne plus présenter l'ancien à la collecte des déchets dès maintenant. Si vous n'avez pas encore rencontré les enquêteurs, nous vous invitons à prendre rendez-vous rapidement au 02.51.00.52.27 ; ou contacter le Sycodem au 02.51.50.75.35.

Une nouvelle association à Nalliers : VIS TA FORME 85, association de musculation, remise en forme et haltérophilie vient de se créer. La salle est située rue du 8 mai dans les locaux de l'ancienne école Jacques BREL.

Horaires : lundi de 9-12h, mardi de 18h30-21h00, jeudi de 18h30-22h00, et vendredi de 18-20h

Les cours sont encadrés par des personnes qualifiées et formées au sport et la santé. Possibilité de pratiquer individuellement ou en cours. Cours de Pilate, intervalle training, crossfit, haltérophilie, musculation.

Tarifs : 150 € à l'année payable en une fois ou 50 € par trimestre. La salle sera accessible pour des entrainements spécifiques dans le cadre des entrainements d'autres club de la ville.

Portes ouvertes (essai et inscription) samedi 26 novembre 2016 de 10h à 12h00.

Chanson française, Blues et Rock le 26 novembre

Samedi 26 novembre 2016
Salle des fêtes de Nalliers

Association PapyLeon présente

Les accords d'Leon

Dès 20h

Camtar Paille
(chanson française)

37 plis
(blues)

Sixfeet-X
(hard n'roll)

3€ sur résa
5€ sur place

Bar et Restauration Sur place

4 heures de musique
Restauration, bar

Renseignements tél. 06 82 00 16 82 <http://papyleon.wix.com/asso>

Billettes :
Mairie Nalliers
Bar Ste Reul des Noyers
Compagnie des Vins Lesca
Opéra Musical Froceny
Passeo la Charge la Tronche

Centre de loisirs et accueil jeunes : L'Office Socio Educatif propose des accueils et des animations pour les enfants et les jeunes de la commune.
Contacts : <http://www.ose-nalliers.fr/> 02.51.30.70.30 ou 09.65.16.57.71

Club BIBLIOTHEQUE :

Animation de Noël

Le club bibliothèque propose aux plus jeunes une animation autour d'un conte de Noël - lecture et activités manuelles- suivie d'un goûter.

De 15h à 16h30

- **Le mercredi 07 décembre** pour les moyennes et grandes sections de maternelles.

- **Le mercredi 14 décembre** pour les CP, CE1 et CE2.

Les bulletins d'inscription sont disponibles dans les écoles de la commune et sont à déposer au plus tard le 30 novembre à la bibliothèque ou en mairie aux heures d'ouverture.

Et n'oubliez pas que, située dans la cour de la mairie, la bibliothèque est ouverte à tous -petits et grands- de 15h à 17h le mercredi.

Vous y trouverez : livres jeunesse, romans, BD et documents renouvelés tous les trimestres par la BDV (bibliothèque départementale de Vendée) ainsi que la collection propre au club régulièrement enrichie par de nouveaux achats au gré des sorties littéraires.